

Plates-formes de réseaux sociaux et répertoires d'action collective

Dominique BOULLIER

Il est souvent difficile d'éviter les projections sur des processus sociaux aussi décisifs que ceux que l'on nomme « révolution arabe ». Il est tentant de profiter de l'occasion pour réaliser des pronostics politiques ou proposer des conclusions définitives sur le rôle des technologies, en l'occurrence des réseaux sociaux, dans ces événements. Notre souci sera plutôt d'adopter une posture plus modeste orientée par un impératif de description des médiations qui ont effectivement fonctionné pour mieux comprendre la médiologie des mouvements sociaux et politiques. Car il ne faut pas nier que tout cela nous a surpris. Mais on ne peut ignorer non plus que l'évolution technique des années 2000 a été pour le moins surprenante elle aussi, tout au moins par sa rapidité et par son ampleur. Nous avons défini le rôle des architectures techniques numériques comme une « amplification » pour rester modeste, pluraliste, et pour nous inscrire dans la lignée des travaux d'Elizabeth Eisenstein (1991) sur la révolution de l'imprimé. Elle avait en effet très bien montré comment cette révolution technique avait en fait encouragé, amplifié toutes les tendances à l'œuvre dans les sociétés de l'époque, et que dès lors, certaines de ces tendances avaient trouvé une place qu'elles n'auraient pas eu dans un système médiatique ancien, celui des manuscrits et des scribes. Ce fut le cas notamment pour la Réforme protestante, nouvelle hérésie comme il en exista régulièrement dans l'histoire de l'Église catholique mais qui bénéficia cette fois-ci à plein de l'amplification permise par l'imprimerie pour la diffusion des 95 thèses de Luther (300 000 exemplaires diffusés un an après leur premier affichage, exemplaires en langue vernaculaire et non seulement en latin). Au même moment, l'Arétin diffusait ses rumeurs et ses ragots exactement comme le ferait la presse « *people* » actuellement et devenait un auteur à succès. Il fallut attendre 1542 et le long concile de Trente pour voir l'Église prendre la mesure du danger de ce nouveau support médiatique et imposer l'index et l'imprimatur avant toute publication. Pendant toute une période, donc, lors d'une révolution technologique aussi majeure que celle de l'imprimerie, toutes les tendances ont leur chance et tous les essais sont permis. Mais seuls certains survivent. C'est pourquoi une période équivalente comme celle du *Web 2.0* est passionnante et en même temps trompeuse si l'on tente de lui assigner une direction univoque. Les évolutions politiques en cours dans les différents pays qui ont vécu les révolutions arabes selon des modes très différents sont elles

Plates-formes de réseaux sociaux et répertoires d'action collective

aussi incertaines, il n'est pas judicieux d'entrer dans les pronostics ni dans l'attribution du titre de « grande cause » aux technologies comme à tout autre facteur.

En revanche, dans la lignée de Tarde et de Leibniz, il est utile de comprendre toutes les petites causes et les petites différences qui ont provoqué des contagions locales devenues générales et de voir comment certaines propriétés des médiations ont rendu possible certains de ces comportements essentiels. Quel statut d'*agency* peut-on alors leur attribuer, et sous quelles conditions ? Quelles différences a produit chacune des contributions et des médiations (Latour, 2006) et comment ont-elles transformé ce qu'elles transportaient pour qu'au bout du compte, la propagation, la contagion, qui fit révolution, puissent avoir lieu ? Car pour durer, pour tenir, il fallait que les éléments qui circulaient fussent transformés, médiatisés, informés. Il sera ainsi possible d'avancer dans une médiologie des mouvements sociaux sans porter de jugement *a priori* ni les écraser sous des montées en généralité trop rapides. Cependant, pointons d'emblée une limite de l'exercice : les données empiriques systématiques et comparables nous manquent, bien que certains chercheurs en aient produit sans aucun doute. Nous en savons sans doute plus sur les médiations et leurs attributs qui ont pu produire ces petites différences qui firent contagion que sur les éléments qui ont circulé, depuis une origine supposée, sur les « contenus ». Dès lors, c'est avant tout un exercice de cadrage conceptuel que nous voudrions proposer, en nous appuyant sur des données empiriques certes trop impressionnistes à notre goût.

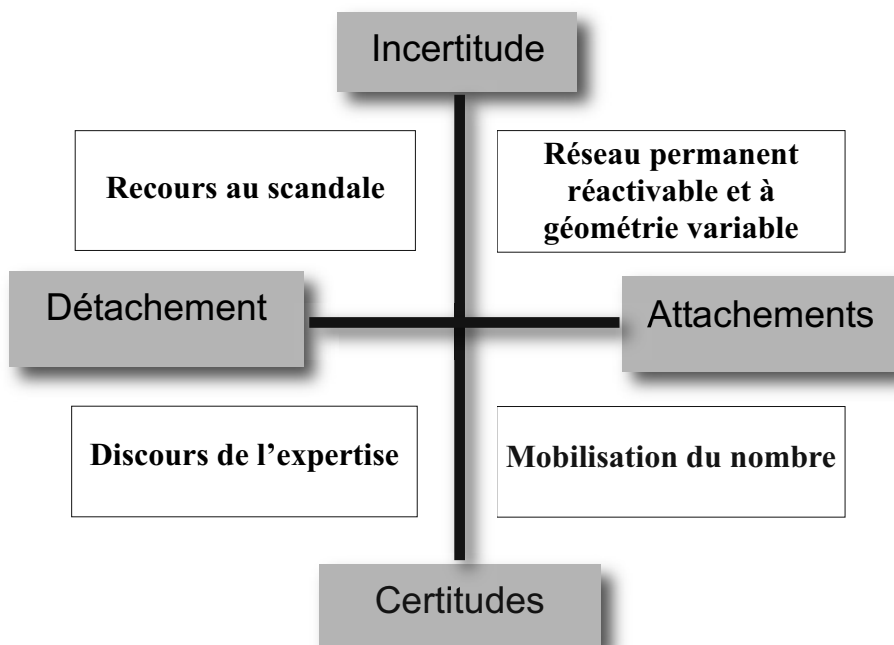
Il peut paraître abusif de mobiliser dans le cas des révolutions arabes les cadres d'analyse de mouvements sociaux élaborés pour des cultures européennes et des traditions démocratiques d'un autre type. Pourtant, certains de ces cadres sont désormais pertinents selon nous pour les pays arabes et leurs limites de validité sont en retour de bonnes leçons pour les pays européens aussi. Michel Offerlé (2008), dans la lignée des travaux de Charles Tilly (1986) qu'il a revisités pour l'époque contemporaine, a proposé de distinguer trois répertoires d'action disponibles et utilisés par les mouvements sociaux (au sens large du terme) : le nombre, l'expertise, le scandale. Nous avons mis en forme ces possibles dans une boussole que nous appelons cosmopolitique (Boullier, 2003), pour penser la pluralité des répertoires d'action et leurs relations

Les répertoires d'action collective et leurs enjeux pour la démocratie

Le nombre

La question du nombre est toujours celle qui se pose pour la démocratie qui prend le risque de prendre en compte ce nombre pour en faire un levier de gouvernement à travers les élections. Mais elle est aussi celle qui

Dominique BOULLIER



traditionnellement constitue un indicateur de puissance pour les mouvements sociaux : les manifestations de tous types, les pétitions, les formes d'actions de masse comme les boycotts ont toujours pour vocation de faire apparaître ce nombre que l'on ne voit plus, évidemment dans les contextes de dictature mais aussi dans les systèmes politiques démocratiques, focalisés sur les représentants élus à intervalles réguliers. L'élection elle-même s'appuie sur les effets du nombre, à la condition de le faire passer par le tamis du vote individuel confidentiel, médiation toujours longue à construire et dont les formes matérielles ont évolué lentement (ex : l'isoloir ou les machines à voter toujours contestées). La capacité d'une médiation à transformer le nombre, la prolifération, la dispersion, en une entité reconnue, encapsulée dans un « signe transposable » (Le Béhec, 2012) (exemples : un comptage de manifestants, un vote, une occupation permanente visible par la télévision) est absolument essentielle.

L'expertise

Le discours de l'expertise est une ressource plus récente pour les mouvements sociaux mais elle a pris une ampleur singulière dans des sociétés modernes où la science et la technique sont supposées avoir le dernier mot dans bien des décisions. L'appel aux experts constitue un des recours constants des dirigeants face aux situations complexes qu'ils doivent désormais traiter, notamment en matière écologique. Tous les domaines ont désormais leurs

Plates-formes de réseaux sociaux et répertoires d'action collective

experts attitrés qui souvent prennent le pas sur les politiques. C'est pourquoi les mouvements sociaux ont tout à gagner à récupérer des compétences d'experts pour élaborer des alternatives, qui peuvent contester les solutions proposées par les gouvernements, démocratiques ou non. Les idéologies et les programmes politiques font désormais fréquemment appel à des experts pour valider leurs hypothèses, leurs projets de société, leur mode de composition de l'être ensemble. Dans le montage d'une démocratie, l'élaboration d'un contrat social est une des pièces essentielles et souvent oubliée : prendre en compte toutes les diversités d'une société et dire comment il sera souhaitable mais aussi possible de les faire coexister nécessite désormais une connaissance affinée des données, des enjeux, des solutions disponibles, ainsi que des représentants capables d'inventer les formes de composition. Les avis des experts, officiels ou contestataires, seront cependant souvent résumés à des verdicts ou à des formules qui circuleront plus aisément, en perdant souvent la complexité et les nuances qui gardaient trace de leur élaboration.

Le scandale

Enfin, le recours au scandale constitue un des leviers essentiels de la plupart des mouvements sociaux et nous verrons qu'il fut au déclenchement des deux principales révolutions arabes, en Tunisie et en Égypte (Guidère, 2012). La dénonciation constitue le premier devoir de tout mouvement social, dans la mesure où pour atteindre le nombre qui fera rapport de forces, il faut d'abord informer et gagner l'opinion publique d'une façon ou d'une autre. Encore faut-il qu'il existe une sphère publique, des médias, une possibilité suffisante d'expression pour que se constitue une opinion publique au sens quasi technique du terme, souvent perceptible seulement par les sondages qui la font désormais exister. Cette troisième dimension des démocraties, la sphère publique, qu'on dénomme abusivement espace public en français ¹, est plus connue, mais avec les élections et le contrat social, elle est aussi souvent la plus visible, elle est celle qui mobilise les esprits. Elle nous intéresse directement pour réaliser une médiologie au sens restreint puisqu'elle suppose des médias en état de jouer leur rôle de médiateurs. N'oublions pas cependant que les médiations qui nous intéressent sont de valeur équivalente (un réseau technique, un vote, une loi, etc.) au sens où elles jouent toutes un rôle essentiel pour comprendre comment un régime politique peut ou non tenir à travers les petites différences et les transformations produites et reproduites sans cesse par ces médiations. Les pouvoirs en place, démocratiques ou non, sont en permanence menacés par cette force de contagion des esprits (Tarde, 1895) qui

1. Nous utiliserons l'expression « sphère publique » et non « espace public » pour rester plus proche de la traduction anglaise, qui a le mérite d'éviter une métaphore spatiale créatrice de confusions avec l'espace public au sens spatial. La notion d'espace public dans la traduction française a sans doute facilité cette tendance à être positivée, empêchant sa compréhension comme un principe de justification parmi d'autres (nous rejoignons ici la tradition des sphères de justice de Walzer et leur déclinaison en France par Boltanski et Thévenot).

Dominique BOULLIER

caractérise l'opinion. Ils sont parfois prêts à tout pour conserver de façon plus ou moins ouverte un contrôle sur ces médiateurs clés.

La vague du scandale, terrain favori des réseaux sociaux, a porté les révolutions arabes

Or, c'est sur cette dernière médiation en particulier, l'opinion, que les barrages ont cédé en premier dans les dictatures arabes et la force spécifique des réseaux sociaux numériques n'y est pas pour rien. Les régimes médiatiques ont été changés au sens technique et ont permis que la mobilisation autour de scandales soit « amplifiée », en étendue comme en rapidité.

C'est en effet l'un des traits communs aux deux principales révolutions arabes, en Tunisie et en Égypte, que d'avoir pris naissance à partir de suicides, respectivement, le 17 décembre 2010 et le 17 Janvier 2011. Un tel acte a concentré toute la frustration et la revendication de dignité qui a été souvent considérée comme le moteur essentiel des mouvements déclenchés par la suite. Son pouvoir de condensation est essentiel. Car, durant les années précédentes, les scandales, l'indignation avaient déjà été partagés, diffusés, grâce au mouvement des blogueurs (Lecomte, 2009). Leur influence est restée importante, comme l'ont montré la brève position de secrétaire d'État de l'un (Slim Amamou) et la célébrité d'un autre (Wael Gonheim) après son emprisonnement. De même, les câbles diffusés par *Wikileaks* avaient étalé au grand jour ce que tout le monde supposait, l'ampleur du pillage par le clan Trabelsi. Cependant, ces éléments ne pouvaient circuler de la même façon : ce qui fut repris ne fut pas tant une discussion, une élaboration savante ou des commentaires polémiques mais bien la propagation élémentaire d'une information sur un acte, le suicide, et des mots de l'émotion qui l'accompagnaient. Le scandale ne dépendait pas d'un haut parleur central, d'un porte-parole, mais naissait de la répétition, de la propagation de l'émotion encapsulée dans un acte clairement identifiable, et aisément résumé. Les formats de *Facebook* et de *Twitter* (dont le rôle semble avoir été faible cependant, comme le confirme l'enquête récente d'Ipsos) ne se prêtent guère à l'argumentation (Boullier *et al.*, 2010). Ils ne visent que la publication de messages simples, parfois sans commentaires aucuns, mais facilitent la réplication par simple « j'aime » ou par *retweet* (RT). La visibilité est ainsi obtenue par capillarité, et les terminaisons de ces chevelus, comme on le dit des rivières, ne sont plus sur les réseaux numériques mais dans le bouche à oreille qui s'en empare en l'absence de médias capables d'effectuer leur rôle de diffusion de masse. Il serait intéressant de suivre les transformations, les traductions, des premiers événements. En réalité, c'est à cause de ces transformations, de ces « versions » que la propagation est possible. L'acte fondateur de la révolte peut alors encapsuler des espoirs et des frustrations de tous types, mais sur un socle commun de refus de l'humiliation. Il n'est donc pas de mise de discuter les insuffisances d'un média qu'on dit alors « sans

Plates-formes de réseaux sociaux et répertoires d'action collective

contenus » comme *Facebook* ou comme *Twitter* au regard des canons de la délibération démocratique et de la formation de l'opinion publique. L'essentiel fut que pour devenir publiques, ces informations devaient être « publiées », et pour cela, que les internautes se transformassent en médiateurs, avec leur pouvoir de reproduction mais aussi de transformation, de traduction pour des publics qui ne forment pas encore une « opinion publique » tant qu'ils n'ont pas été travaillés, formatés pour cela.

Cet effet d'agrégat des publics repose sur une focalisation de l'attention collective qui n'est pas si fréquemment réalisée, surtout lorsque les médias de masse ne jouent plus leur rôle, empêchés qu'ils sont par les dictatures. Le rôle des médias sociaux modifie considérablement la place des internautes-citoyens dans la fabrique de l'opinion publique. J'ai soutenu (Boullier, 2004a ; 2004b) que l'opinion publique se formait dans les conversations sous forme « d'opinions publiques locales » et supposait précisément des retraductions de toutes les questions (*issues*) soumises au public à travers les médias. C'est en réalité ce que l'on vient de voir se dérouler dans les révolutions arabes, à cette différence près que les conversations sont désormais équipées techniquement sous forme de réseaux sociaux. Mais il serait trop aisé d'imaginer que les médias de masse ont disparu de la circulation alors même que *Al-Jazeera* se fit remarquer pendant toute cette période par son rôle décisif. Ce qui fut d'ailleurs plus exact dans le cas de l'Égypte que de la Tunisie, qui avait pris tout le monde par surprise. Cependant, la force de ce média de masse fut précisément de rester en prise avec les réseaux sociaux, et de vérifier ainsi ce que Yochaï Benkler (2006) appelle « *the attention backbone* », la colonne vertébrale de l'attention, qui relie les réseaux sociaux aux médias de masse dans plusieurs sens à la fois (reprise des infos des réseaux sociaux et des *blogs* par les médias, reprise des médias par les réseaux sociaux).

La sphère publique en cours de reconstitution dans les pays arabes prendra sans nul doute une forme particulière en raison du rôle important des réseaux sociaux mais elle prendra des formes différentes selon les pays, en tenant compte des usages plus ou moins répandus de ces réseaux sociaux et de la composition médiatique spécifique qui s'installera ainsi (Manrique, 2011). Au-delà de l'image d'un média haut parleur de messages formatés par les porte-parole qui eux-mêmes apprennent à se formater pour « passer à la télé », il faut en effet passer à la vision d'une « dissidence distribuée », qui correspond bien à la structure technique distribuée (et non décentralisée) du réseau internet (Abbate, 1999). Et dans cette distribution qui peut permettre l'expérimentation de la première sphère publique distribuée, les médias de masse ont leur place, bien évidemment, mais ne sont plus ni la source, ni la référence, ni le centre.

Cependant, à l'inverse, ne sous-estimons pas le rôle transformateur joué par ces réseaux sociaux, y compris sur les médias de masse. Depuis 2000, toutes les chaînes de télévision ont de façon plus ou moins déléguée, créé des versions d'information continue. La réactivité est devenue un critère de reconnaissance et un mode de travail qui changent profondément les métiers

Dominique BOULLIER

des médias. Mais cette évolution a été encore renforcée par l'émergence des réseaux sociaux qui ont accentué la pression vers une réactivité immédiate, là où les professionnels des médias avaient toujours mis en avant leur capacité d'élaboration, de mise en perspective qui rendait leur rôle incontournable.

High Frequency Trading et High Frequency Politics

L'influence de ces réseaux sociaux dans la diffusion de norme de la réactivité est indiscutable, pourtant il faut rappeler ici qu'on en trouve la source ailleurs. En effet, ce modèle du court terme et de la réaction rapide est précisément celui que l'on rencontre dans les « *desks* » des « *traders* » de la finance. À tel point que devant l'incapacité des humains à réagir « en temps réel » et à supporter le stress, ce sont désormais des programmes informatiques qui prennent les décisions à la milliseconde près. Cela s'appelle le *High Frequency Trading* et représente selon les estimations entre 25 et 60 % du nombre d'ordres passés sur les marchés financiers. Le flou sur l'ampleur provient du fait qu'une bonne partie de ces ordres sont passés uniquement pour faire bouger la perception des autres acteurs de la finance et pour obtenir des effets sur les cours sur lesquels on peut parier sans avoir réellement effectué la transaction (moins de 10 % se traduiraient par des achats et des ventes de titres effectives). Le couplage de la finance avec des stratégies d'opinion grâce aux réseaux numériques n'est donc pas anecdotique, il n'est pas même « symptomatique », il est concrètement au cœur même des modèles financiers qui ont provoqué la crise que nous connaissons. Mais réactivité et jeux de miroirs pour affecter la réputation des uns et des autres ne sont pas seulement désormais les propriétés des systèmes financiers. Ce sont aussi les propriétés de tous les systèmes médiatiques, fortement influencés par les capacités des réseaux sociaux. Cet effet autoréférentiel de l'information financière, décrite par André Orléan (1999), est en fait dupliquée, notamment dans l'activité politique, pour produire ce que je nomme une « *High Frequency Politics* ». Tout ce que nous avons dit du pouvoir du scandale se trouve mis en œuvre à échelle microscopique, celle de la taille d'un *tweet*, 140 caractères, qui peut générer une réactivité étonnante, pour retomber tout aussi vite lorsque le flux de l'attention passe à un autre sujet. Il existe même une unité de mesure de cette HFP, le TPS, *Tweet Per Second*, qui peut atteindre des records, par exemple, lors de la mort de Ben Laden, le 1^{er} Mai 2011, avec un niveau de 5100 TPS. Cette mesure de la réactivité d'un milieu médiatique permet de comprendre à quel point la sphère publique est désormais équipée d'outils de propagation puissants, sans rapport avec ce qu'avait pu être la presse, en étendue, en vitesse, en nombre d'émetteurs et de messages. Mais ce faisant, les formats de cette sphère publique sont profondément transformés (Boullier, 2008), car beaucoup de stratégies relèvent non plus seulement de la propagation du scandale mais aussi de la production du scandale par le seul effet d'un *tweet*. Le scandale est ainsi généré dans le même milieu qui va servir à sa propagation, le *tweet* à lui seul permet de provoquer le scandale, sans qu'il y ait, tout comme

Plates-formes de réseaux sociaux et répertoires d'action collective

dans le HFT, d'autre source (dite « réelle ») et le format de ce nouveau type de scandale doit avoir les propriétés qui vont lui permettre de circuler. Les *tweets* offusqués de réaction ne font en réalité qu'amplifier pour faire exister le phénomène, la seule mesure de précaution, pour les politiques notamment, consistant à s'abstenir de *twitter* ou de le faire sans « réagir » en s'obligeant à un temps de réaction beaucoup plus long pour contrôler leurs messages. Or il est aisé de constater que les politiques d'annonce, de coups médiatiques, de la part des gouvernements eux-mêmes, coups qui étaient déjà largement encouragés par la puissance des médias classiques, n'ont fait qu'augmenter dans les dix dernières années, et le Gouvernement français tout entier est ainsi passé sous ce régime de *High Frequency Politics*, pourrait-on même dire.

La Tunisie et l'Égypte présentent des profils différents sur ce plan, puisque *Facebook* est largement plus utilisé en Tunisie que *Twitter*. Ces « traditions » pourtant récentes ne sont pas anodines. Certes, *Facebook* est aussi un vecteur de réactivité virale puissant mais la focalisation de la circulation ne se fait pas de façon aussi aisée que sur *Twitter* avec ses *hashtags*. La dispersion de l'attention reste encore relativement possible sur *Facebook*. C'est pourquoi des opérations de focalisation qui jouent sur le scandale demandent des efforts qui vont combiner interventions de type publicitaire classique et reprise dans tous les médias sociaux, notamment grâce à la vidéo. Le cas du portrait de Ben Ali affiché sur un mur pour provoquer la réaction du public dans la rue après la révolution est resté fameux mais ne produit son effet que grâce à sa captation vidéo et à sa duplication sur les réseaux sociaux. La frontière n'est finalement pas si nette entre ce *High Frequency Politics* fondé sur des réactions purement nées sur le réseau et cette nécessité de la provocation, même hors réseau, pour générer cette viralité en ligne. La ligne d'évolution n'est pas toute tracée mais la tendance générale vers cette HFP est sans aucun doute amplifiée par les mécanismes propres aux réseaux sociaux.

Résumé

Les réseaux sociaux sont ainsi de formidables amplificateurs de la conversation, conversation qui n'avait jamais été déconnectée de l'opinion publique ni de la sphère publique avant l'ère des réseaux numériques mais dont la contribution avait été sous estimée voire même dévaluée jusqu'à l'émergence du numérique 2.0. Pour cette raison, les réseaux sociaux ont pu amplifier le répertoire d'action classique que constitue le scandale. La télévision ainsi que les *blogs* ont joué leur rôle sur ce plan et les formes originales de composition entre ces médias vont petit à petit constituer une sphère publique spécifique à chaque pays. Mais leur évolution vers une forme de *High Frequency Politics* où la réactivité devient cruciale et notamment aux messages émis par le système médiatique lui-même doit faire craindre des effets de bulle autoréférentielle, dont la contribution à la construction de la sphère publique serait alors problématique.

Dominique BOULLIER

Quand la force du nombre passe des réseaux à la rue

Il n'aura échappé à personne que l'émotion ou la propagation d'une information qui fait scandale ne suffit pas à générer un mouvement social de l'ampleur que l'on a connue. La force particulière des réseaux sociaux comme *Facebook* fut de transformer cette circulation accélérée du scandale en coordination pour l'action. Dès lors que l'on met en avant cette dimension de la coordination pour l'action, la différence se creuse entre réseaux sociaux et médias de masse ou *blogs*. En effet, le nombre peut être mis en valeur, manifesté, non seulement dans les audiences, dans les sondages, ou dans le nombre de « *like* » mais surtout dans la rue directement, grâce aux capacités de coordination permises par ces réseaux. Transmettre des rendez-vous pour des manifestations n'est en rien une méthode nouvelle et constitue le B-A BA de toute activité militante utilisant tous les médias à sa disposition : affiches, médias de masse, annonces diverses, *tags* sur les murs ou autres (Boullier, 2010). Mais produire du nombre dans ces conditions médiatiques pré numériques demande du temps, c'est-à-dire le temps nécessaire à l'exposition d'un grand nombre au message, d'autant plus lorsque les médias de masse censurent ce type d'appel. De plus, cette information prend un caractère d'irréversibilité, qui peut conduire à des échecs dans la coordination puisqu'on ne peut guère la réviser en tenant compte des changements de situation : lorsque la manifestation est interdite, par exemple, les foules qui voulaient se déplacer ne savent plus quel comportement adopter. Les réseaux sociaux, *Facebook* et encore plus *Twitter*, même s'il est utilisé de façon plus restreinte mais combinée avec les autres réseaux, permettent de toucher rapidement le nombre par un procédé de contagion, de propagation de point à point mais permettent aussi de réviser rapidement les consignes ou mots d'ordre qui sont donnés en tenant compte des circonstances. La capacité de réaction des réseaux sociaux constitue leur principal atout, et leurs limites diront certains, mais il s'agit précisément de bien spécifier ici ce qui constitue leur pouvoir d'action sans en attendre des apports impossibles.

Cette capacité des réseaux sociaux à faire émerger dans la rue des foules qui jusqu'ici n'étaient perceptibles que comme « comptes *Facebook* » en a étonné plus d'un. Déjà, les apéros *Facebook* en France avaient perturbé les cadres habituels de compréhension des mouvements sociaux (Boullier, 2011). Pour deux raisons complémentaires :

- ce qu'on avait hâtivement classé comme virtuel et donc comme irréel ou « hors la vie » (cf. la critique récurrente des *no-life*) surgissait dans la rue : les comptes possédaient des corps (ou inversement, le doute reste permis !). Et ce seul fait semblait menaçant pour certains, car les frontières n'étaient plus aussi stables. Ce fut d'ailleurs l'une des principales jouissances des apéros *Facebook* que de démontrer l'existence de ces « vrais gens », de montrer leur puissance par la seule mise en réseau.

Plates-formes de réseaux sociaux et répertoires d'action collective

- Ces comptes qui se transformaient en foule n'avaient aucun objectif précis pour leur rassemblement, si ce n'est celui d'être là, d'être ensemble, de se rencontrer entre amis, voire (un peu) entre inconnus pour occuper la scène de l'espace public. La foule jouissait de se regarder comme foule, comme le dit Gabriel Tarde (1901). Aucune catégorie de l'action collective ne parvenait à enfermer ces événements dans un répertoire classique.

Or, la forme prise par les rassemblements des révolutions arabes, puis par celle des indignés à travers le monde, procède d'une même étrangeté. La place Tahrir est restée occupée plusieurs semaines en permanence, sans que les objectifs de la présence soient toujours très clairs, même si la chute de Mubarak devenait incontournable. Pas de défilés, pas d'organisations qui encadrent, pas de prises de parole des leaders, etc., tous stéréotypes des formats des manifestations publiques de masse. Cette occupation, qui résonne avant tout comme un refus entêté, rompt avec le cycle des pressions savamment dosées pour faire nombre, des manifestations, que l'on interrompt pour repasser la main aux porte-parole que sont les organisations responsables qui vont négocier. Ce cycle-là suppose qu'il existe quelque chose à négocier, qu'il existe un interlocuteur capable d'entendre, alors que, lors des révolutions arabes, la revendication « dégage ! » posait explicitement un pré requis à toute discussion qui empêchait toute négociation déléguée. La « dissidence distribuée et circulante » (sur les réseaux) produit dans l'espace public urbain (au sens spatial du terme) un « agrégat immobile des résistances » : le lieu de rassemblement devient enclave d'un nouveau pouvoir, territoire libéré et occupé durablement, malgré les forces de l'ordre. Le nombre n'est plus mobilisé pour faire impression médiatique, comme c'est désormais le cas dans les manifestations syndicales en Europe par exemple, devenues « manifestations de papier » comme le disait Patrick Champagne (1990) : il faudrait d'ailleurs dire désormais « manifestation sur écran » tant la télévision impose son format. Le nombre n'est pas plus mobilisé comme force d'appoint intermittente aux délégués responsables qui s'emparent de ces ressources. Le nombre n'est pas non plus atomisé dans le statut d'électeur lorsque les votes agrégés font émerger la volonté collective, voire même l'intérêt général, mystiques démocratiques toujours aussi précaires. Ici, le nombre fait corps au sens le plus littéral du terme, le nombre résiste à la délégation comme à la dissolution sauf à employer alors la force la plus brute comme c'est le cas en Syrie. Le nombre n'est plus intermittent puisqu'il dure au-delà de la situation d'occupation. Lorsque l'occupation n'est pas possible, c'est la répétition systématique – pendant plus d'un an en Syrie – qui constitue sa force. Pas de « débouché politique » comme le disent parfois les professionnels des partis, qui veulent que les foules délèguent à nouveau leur puissance (Boullier, 2006). Car les foules ici bouchent délibérément toute échappatoire, tout dérivatif.

Cette permanence physique est bien le point de convergence avec les réseaux sociaux de la dissidence distribuée, qui sont aussi permanents car réactivables. Paradoxalement, les contacts *Facebook* par leur caractère de liens

Dominique BOULLIER

faibles peuvent devenir non pas forts, comme le dirait Mark Granovetter (1983), mais durables, c'est-à-dire reproductibles à moindre coût, remobilisables à tout propos. Car les comptes *Facebook* ne délèguent rien, ils ne représentent rien non plus, ils sont passeurs et peuvent être sans cesse réactivés. La tradition idéaliste de la sphère publique à la Jürgen Habermas (1978) a posé comme pré-requis à la délibération collective, une activité de citoyens éclairés qui abandonnent tout attachement d'intérêt particulier pour se situer, par le miracle des Lumières (et donc de « la Science »), au niveau de l'intérêt général. De plus, dans ce modèle, leur attention est supposée en permanence occupée par les affaires de la cité et tous les problèmes doivent les concerner au même titre, ils sont supposés citoyens « totipotents », comme on le dit de certaines cellules. Le modèle pragmatiste de la démocratie, tel que Walter Lippman (1925) et John Dewey (1932) l'ont élaboré, considère au contraire que les citoyens ne peuvent se mobiliser que de façon intermittente sur des problèmes précis (*issues*) pour tenter de trouver derrière qui s'aligner, car leur attention pour les affaires de la cité est limitée en temps comme en compétence. Dès lors, dit Walter Lippmann, il faut arrêter de se plaindre des défauts du public et admettre son caractère de fantôme toujours à retrouver, à reconstituer et jamais accessible comme tel. Désormais, avec l'émergence des réseaux sociaux, il conviendrait de trouver une expression pour réviser son point de vue et caractériser le statut de ce public à connexion faible mais permanente, qui certes ne se mobilise que sur des problèmes particuliers mais qui peut garder trace de ces mobilisations en reconstituant ses réseaux et en les réactivant à volonté. Dans la thèse de Walter Lippmann en effet et à son époque, seuls les médias de masse avaient le pouvoir de constituer ce public, qui reste « fantôme » sans eux (et ses travaux portaient largement sur la presse, puisqu'il était lui-même journaliste). Or, désormais, les médias numériques en réseaux peuvent constituer des publics, non plus unifiés, mais plus réactifs, car toujours connectés potentiellement. On peut alors voir paradoxalement que la capacité de réactivité des réseaux sociaux que j'ai qualifiée précédemment de *High Frequency Politics* en montrant les limites, peut aussi se transformer en instrument de production d'un « public dormant », comme on le dit des espions, qui ne demandent qu'à être réactivés. Ce statut n'est ni celui du public fantôme ni même celui du public éclairé mobilisé en permanence sur tous les sujets. Ce « public-en-réseau » constitue donc une réserve de la démocratie, que beaucoup ont réactivée lors des dérives ressenties pendant les révolutions arabes et plus particulièrement en Égypte. Le nombre est ainsi mobilisé comme potentiel plutôt que par intermittence, et surtout il – le nombre lui-même en réseau – possède cette capacité rare de s'autosaisir, sans dépendance à des mots d'ordre de groupes ou de partis ou à des leaders. Cela peut conduire parfois cependant à des fausses alertes, à des échecs qui peuvent générer de la méfiance et il serait intéressant d'étudier plus en détail les conditions de félicité de ces réveils de réseaux dormants.

Plates-formes de réseaux sociaux et répertoires d'action collective

Conclusion

La sphère publique équipée avec des réseaux sociaux prend ainsi une figure singulière jusqu'ici inédite (Boullier, 2008), ce qui ne veut pas dire qu'elle présente toutes les vertus d'un nouveau modèle de démocratie comme certains ont voulu le croire,

- en imaginant une forme de démocratie participative permanente, ce qui supposerait, comme le disait déjà Aristote, d'avoir une classe oisive consacrée uniquement à cette activité politique.
- en espérant que de ces échanges horizontaux naitrait une créativité dans les solutions et les programmes.

Or, nous l'avons vu, la dimension de l'expertise, ce troisième répertoire d'action, n'a quasiment pas été prise en charge par les réseaux sociaux. Il reste donc nécessaire de continuer à penser la médiologie de ces mouvements sociaux en tenant compte de tous les répertoires d'action, en ajoutant sans doute un nouveau répertoire, celui du « public en réseau », à géométrie variable, réactivable et pour cette raison plus durable malgré son apparente intermittence. Il reste cependant à observer et à analyser les formes de composition médiatique entre les différents médias, anciens, nouveaux, de masse ou en réseau, de diffusion ou de participation.

Bibliographie

- ABBATE Janet, 2000, *Inventing the Internet*, Cambridge, MIT Press.
- BOULLIER Dominique, 2003, *Déboussolés de tous les pays !* Paris, Éditions Cosmopolitiques.
- BOULLIER Dominique, 2004a, « La fabrique de l'opinion publique dans les conversations télé », *Réseaux*, n° 126, 57-87.
- BOULLIER Dominique, 2004b, *La télévision telle qu'on la parle. Trois études ethnométhodologiques*, Paris, L'Harmattan.
- BOULLIER Dominique (dir.), 2006, « Que faire... des partis ? », *Cosmopolitiques*, n° 12.
- BOULLIER Dominique, 2008, « Les dispositifs de la Net politique », in A. Mercier (dir.), *La communication politique*, Paris, Éditions du CNRS, « essentiels d'Hermès », 79-87.
- BOULLIER Dominique, 2009, « Les industries de l'attention : fidélisation, alerte ou immersion », *Réseaux*, n° 154, 231-246.
- BOULLIER Dominique, 2010, *La ville-événement. Foules et publics urbains*, Paris, PUF.

Dominique BOULLIER

- BOULLIER Dominique, LE BAYON Simon, PHILIP Françoise, 2010, « Formats techniques, formats communautaires, formats d'engagement : le cas d'une communauté diasporique », in M. Millerand, S. Proulx, J. Rueff (éd.), *Web social. Mutation de la communication*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 171-186.
- BOULLIER Dominique, 2012, "Preserving diversity in social networks architectures", in F. Massit-Follea, C. Méadel, L. Monnoyer-Smith (éd.), *Normative Experience in Internet Politics*, Paris, Presses de l'École des Mines.
- BOULLIER Dominique, LOHARD Audrey, 2012, *Opinion Mining et Sentiment Analysis : méthodes et outils*, Paris, Open Editions Press.
- CHAMPAGNE Patrick, 1990, *Faire l'opinion, le nouveau jeu politique*, Paris, Minuit.
- DEWEY John, [1932] 2003, *Le public et ses problèmes*, Paris, Farrago-Publications de l'Université de Pau-Léo Scheer.
- EISENSTEIN Elizabeth L., 1991, *La révolution de l'imprimé dans l'Europe des premiers temps modernes*, Paris, La Découverte.
- FILLIEULE Olivier, TARTAKOWSY Danielle, 2008, *La manifestation*, Paris, Les Presses de Sciences Po.
- GRANOVETTER Mark, 1983, "The Strength of Weak Ties : A Network Theory Revisited", *Sociological Theory*, n° 1, 201-233.
- GUIDÈRE Mathieu, 2012, « Histoire immédiate du "printemps arabe" », *Le Débat*, vol. 1, n° 168, 129-145.
- HABERMAS Jürgen, 1978, *L'espace public*, Paris, Payot.
- LATOUR Bruno, 2006, *Changer de société. Refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte.
- LATOUR Bruno, JENSEN Pablo, VENTURINI Tommaso, GRAUWIN Sébastien, BOULLIER Dominique, 2012, "The Whole is Always Smaller Than Its Parts'. A Digital Test of Gabriel Tarde's monads", *British Journal of Sociology*, vol. 63, issue 4, 590-615.
- LE BECHEC Mariannig, (à paraître, 2013), « Peut-on institutionnaliser le Web ? Le cas du Web régional breton » in G. D. Nguyen, P. Creach (dir.), *Mesure et analyse des usages numériques*, Paris, L'Harmattan.
- LECOMTE Romain, 2010, « L'anonymat comme "art de résistance", Le cas du cyberspace tunisien », *Terminal*, n° 105, 55-68.
- LIPPMAN Walter, [1925] 2008, *Le public fantôme*, Paris, Démopolis.
- MANRIQUE Manuel, 2011, « Réseaux sociaux et médias d'information », *Confluences Méditerranée*, vol. 4, n° 79, 81-92.
- OFFERLÉ Michel, 2008, « Retour critique sur les répertoires de l'action collective (XVIII^e-XXI^e siècles) », *Politix*, vol. 1, n° 81, 181-202.
- ORLÉAN André, 1999, *Le pouvoir de la finance*, Paris, Odile Jacob.
- TARDE Gabriel, [1895] 2001, *Les lois de l'imitation*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond.

Plates-formes de réseaux sociaux et répertoires d'action collective

TARDE Gabriel, [1901] 1989, *L'opinion et la foule*, Paris, PUF, « Recherches politiques ».

TILLY Charles, 2006, *Regimes and repertoires*, Chicago, The University of Chicago Press.

Sources électroniques

BOULLIER Dominique, 2003, *Déboussolés de tous les pays !*, Paris, Éditions Cosmopolitiques, [publication en ligne : [http://www.cosmopolitiques.com/sites/default/files/Boussole% 20finale3.pdf](http://www.cosmopolitiques.com/sites/default/files/Boussole%20finale3.pdf)].

LECOMTE Romain, 2010, « Internet et la reconfiguration de l'espace public tunisien : le rôle de la diaspora », *tic&société*, vol. 3, n° 1-2, [article en ligne : <http://ticetsociete.revues.org/702>].